



# CAZAUX-PLAISANCE

Juin 2015

Numéro 29

## HALTE-Infos n° 1/2015



### NOUVELLES DE LA HALTE NAUTIQUE

Amis plaisanciers, vous êtes tous invités à l'

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Samedi 22 Aout 2015 à 17H00 barnum  
au parking de la Halte Nautique

#### CAZAUX - PLAISANCE

et réunion le Samedi 25 Juillet 2015 à 17H00 |  
à la Cabane du Lac



→  
Défibrillateur cardiaque installé devant  
la capitainerie

Liens d'explication de fonctionnement :  
<http://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base/L-arret-cardiaque-la-defibrillation>

Les travaux au port de Cazaux :  
changement des palplanches du quai et  
du chenal d'accès à la Halte-Nautique ,  
travaux en 2 phases, devant se terminer  
en automne pour le dragage et accès  
CVCL et le balisage Coût 350 000€  
par la Mairie →





Echelles de secours entre chaque traque, ainsi que 2 lices: Le long du quai du port, l'autre le long du quai du chenal.



Les portiques des traques A,B,C,D,E, ont été renforcés. Installation de 3 extincteurs, et de groom par ponton.



Nouvelle carte du lac partie girondine à la Capitainerie, ainsi qu'à la descente de mise à l'eau, et aux plages.

Une **boîte aux lettres Cazaux-Plaisance** neuve a été installée près du restaurant



**Potamot crépu ou potamogeton crispus** plante aquatique de la famille des Potamogetonacées, localement devenue invasive : **Faucardage 3 jours par mois**



**Information** : Protection de la plante endémique **l'isoète de Bory**, présente sur le lac, protégée sur le territoire national ainsi que par une directive européenne; la plante présente dans nos lacs est **UNIQUE** dans le monde entier. Plus d'informations auprès de la structure d'animation du DOCOB : communauté de communes Grands Lacs ».



Le ber (2,3T) est disponible. Pour son utilisation afin d'effectuer les carénages et la maintenance de bateaux sur réservation et conditions, contacter le président Claude MULCEY.

Interdiction en semaine de naviguer dans la zone militaire balisée par les bouées coniques jaunes numérotées.

**Rappel de la réglementation et contrôles par la gendarmerie de la Base dans la zone militaire interdite en semaine, renforcée par la brigade nautique municipale de la Teste en juillet et août sur le lac.**

### ***Les chiffres de l'année : Commission extra-municipale du 3 fev 2015***

Le port comprend : 350 places, dont 40 places saisonnières

Pour 2015 : 3 emplacements en déclaration d'absence, 9 places libérées, soit 12 réattribuées;

3 retours après suspension provisoire

237 bateaux à moteur, 111 voiliers, 2 emplacements pouvant accueillir les 2 catégories

Liste d'attente : 219 Dossier visible à l'association auprès du président de Cazaux-Plaisance.

### **Rappel des demandes par l'Association à la Mairie, et non encore réalisées :**

1. ***Un seul Guide de navigation du lac : pour les 3 communes, Cazaux, Sanguinet Biscarrosse réunissant les 3 réglementations.***
2. ***Accès en toute saison à des toilettes, et à l'eau en périodes hors gel.***
3. ***L'ouverture de la capitainerie de 10h à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre***
4. ***Parking pour les plaisanciers proche de la traque « F ».***
5. ***Durcissement et stabilisation du parking voitures, les écorces s'avèrent inefficaces causant des ornières de l'automne au printemps.***
6. ***Pose de planches pour éviter que les bateaux ne s'abiment en glissant sous le quai lors des manœuvres de manutention sous les grues de sorties d'eau et de matage.***
7. ***Signalisation routière à la route d'accès : et création d'une piste piétonne et poussette.***
8. ***Ronde de police entre 18h et 19h à la sortie des bateaux à la cale de mise à l'eau, pour calmer conflits d'usage.***
9. ***Mise en place d'un stop en provenance de LAOUGA, priorité à la sortie de la halte nautique.***

### **Informations**

1. ***Taxe Landaise de navigation à consulter sur le panneau Cazaux-Plaisance devant la capitainerie. Nous sommes demandeurs d'une réduction de cette taxe pour les adhérents de Cazaux- plaisance, et du Ski-club de Cazaux***
2. ***Il est possible pour les membres de l'association Cazaux-Plaisance, de gruter son bateau avec la grue du CVCL moyennant un forfait, voir le président de cazaux-Plaisance.***
3. ***Attention aux ralentisseurs dans la descente port (3 fois 3).***
4. ***Il est recommandé en eau douce, d'utiliser des anodes au magnésium.***
5. ***Nouvel Arrêté relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures Arrêt du 11 avril 2012. JORF n°0109 du 10 mai 2012 page 8968, texte n° 184***
6. ***Nous demandons à la mairie lorsque les locataires ont payé pour le renouvellement de leur place, l'envoi des macarons avec la facture acquittée, afin d'éviter des problèmes le samedi et dimanche ainsi que le soir après 17 h avant avril.***
7. ***Le président du Cazaux Ski-Club Pascal LEBRUN est membre de droit du C.A. de Cazaux-Plaisance***
8. ***La hauteur d'eau du lac est consultable sur le site de Cazaux-Plaisance. La mise à jour est effectuée tous les 15 jours.***

***Nous remercions la mairie pour tous les travaux demandés par l'Association CAZAUX-PLAISANCE et ayant été réalisés.***

Prochainement sur le site [www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org) une rubrique annonces sera disponible afin d'avoir la possibilité de passer des annonces pour votre bateau : vente/recherche, puces nautiques.etc...  
Le bulletin halte-Infos vous sera envoyé par internet.  
Ceux n'ayant pas internet continueront à le recevoir en version papier en nous faisant la demande.



**Association Loi 1901**  
**Créée 28 juillet 1998 n°649**  
**à la Préfecture de la Gironde**  
**modifiée et publiée au JO du 23**  
**avril 2005 N°588**  
**Modifiée 21 oct 2011 sous le**  
**N° W336002226**

Messagerie :

[mulcey.claude@orange.fr](mailto:mulcey.claude@orange.fr)

Téléphone : **Claude MULCEY**

**Président**

**06 08 18 63 89**

**Rédaction : CAZAUX-PLAISANCE :**

**Joseph CAMPANELLA**

**Claude MULCEY**

**Roger MALIPIER**

**Denis THOMAS**

**Yves RIBOT**

**Pascal LEBRUN** président du Ski-club

**Mail : [pascal.lebrun7401@neuf.fr](mailto:pascal.lebrun7401@neuf.fr)**



**Cazaux-Plaisance** - membre de  
**l'Union Nationale des Associations**  
**de Navigateurs de Gironde**

[www.unan33.fr](http://www.unan33.fr)

[www.unan.fr](http://www.unan.fr)



**Rejoignez-nous en adhérant à**  
**CAZAUX-PLAISANCE**  
**Nous serons plus représentatifs et**  
**efficaces.**

*L'association propose d'œuvrer en concertation avec les autorités compétentes (en particulier municipales), et les autres associations pour :*

*- Respecter le règlement intérieur de la Halte Nautique, de participer à sa diffusion et à sa compréhension auprès des usagers et le public fréquentant le lac de Cazaux.*

*- Préciser les droits et les devoirs respectifs des usagers permanents et occasionnels. L'association est membre de droit de la commission extra municipale.*

*- De façon générale, défendre et respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et éventuellement les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques, de ceux naviguant sur le lac.*

*CAZAUX-PLAISANCE est l'interlocuteur auprès de la Mairie, de la DTTM33, et de la base aérienne pour la réglementation et la navigation sur le lac. Et est membre de la commission **NATURA 2000FR 7200714***

**Cazaux-Plaisance lance un appel à**  
**candidature pour entrer dans le Conseil**  
**d'Administration.**

**Toutes les infos de l'association Cazaux-**  
**Plaisance sur le site internet ci-dessous:**  
**Webmaster : Patrick RENON**

[www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org)

[contact.bureau@cazaux-plaisance.org](mailto:contact.bureau@cazaux-plaisance.org)